

Le Maire

Les Conseillers Municipaux

Le Personnel Communal

*Vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année,
Vous présentent
Leurs meilleurs vœux pour l'an 2019
Et vous donnent rendez-vous pour le verre de l'Amitié*

Le SAMEDI 19 JANVIER à 15 h 00 à la salle socioculturelle



*La salle socioculturelle sera ouverte à partir de 14 h 30 pour la consultation
des plans d'exécution des travaux départementaux et les projets communaux
de l'année 2019*

Le Mot du Maire

Chers Pontois et Pontoises,

La parution de notre Bulletin municipal annuel d'informations municipales est toujours l'occasion de faire un tour d'horizon complet des actions menées au cours de l'année écoulée et de présenter les projets à venir.

Aussi, je suis très heureux au nom du Conseil municipal, de vous souhaiter une très bonne année 2019 en espérant qu'elle vous apportera tout ce dont vous avez besoin pour vous et vos familles.

Je veux avoir une pensée particulière pour celles et ceux qui souffrent et que les aléas de la vie n'épargnent malheureusement pas.

En parcourant notre village, 2018 a été marquée par de nombreuses réalisations et d'autres qui se poursuivent dans le cadre de la 2x2 voies, Ponts-Granville.

Pour notre collectivité, voici quelques exemples de nos investissements 2018 :

A la Maréchallerie, le Projet Urbain Partenarial est réalisé et la vente des lots en cours.

Le chemin piétonnier Saint-Jean-de-la-Haize/Ponts est accessible à tous.

Le revêtement d'une partie du chemin rural du Grand Andillou a été effectué.

La salle socioculturelle a été équipée de luminaires Leds.

Pour cette nouvelle année, nous allons dans la limite des capacités budgétaires de notre commune, réaliser des travaux avec des priorités à définir. Aussi, au fil des pages de ce bulletin, vous allez prendre connaissance des projets destinés à poursuivre une politique d'investissements qui s'impose à nous et aux besoins de la population.

Quant aux travaux départementaux, ils s'achèveront par l'ouverture à la circulation routière au cours du deuxième semestre de la présente année. De plus, en partenariat, notre collectivité mettra en œuvre un parcours pédagogique et d'interprétation en bordure de la 2x2 voies depuis le ruisseau de Fumeçon jusqu'à la Guérinette. J'ajoute que la reconstruction de cinq ouvrages d'art depuis le Moulin de Cavigny, jusqu'à la confluence avec le fleuve côtier « la Sée » sera entreprise.

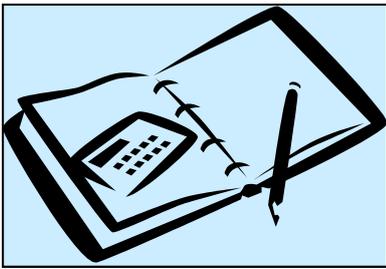
Pour terminer, je souhaite à tous les bénévoles et aux Présidents des associations pontoises ainsi qu'à leurs adhérents, une excellente année 2019.

Je remercie pour leur travail le personnel communal, notre secrétaire de mairie ainsi que les employés communaux, dont l'expérience et la polyvalence sont appréciables pour notre collectivité.

Enfin, je tiens vivement à remercier les Adjoints et les Conseillers municipaux pour leur implication et la qualité de leur travail au sein de la commune. En attendant de vous souhaiter mes bons vœux pour l'année qui s'annonce, **le Samedi 19 janvier 2019 à 15h à la salle socioculturelle**, je me permets de vous souhaiter de passer de très belles fêtes de fin d'année et de vivre pleinement ces instants de bonheur en famille avec vos proches.

Bonne année à toutes et à tous

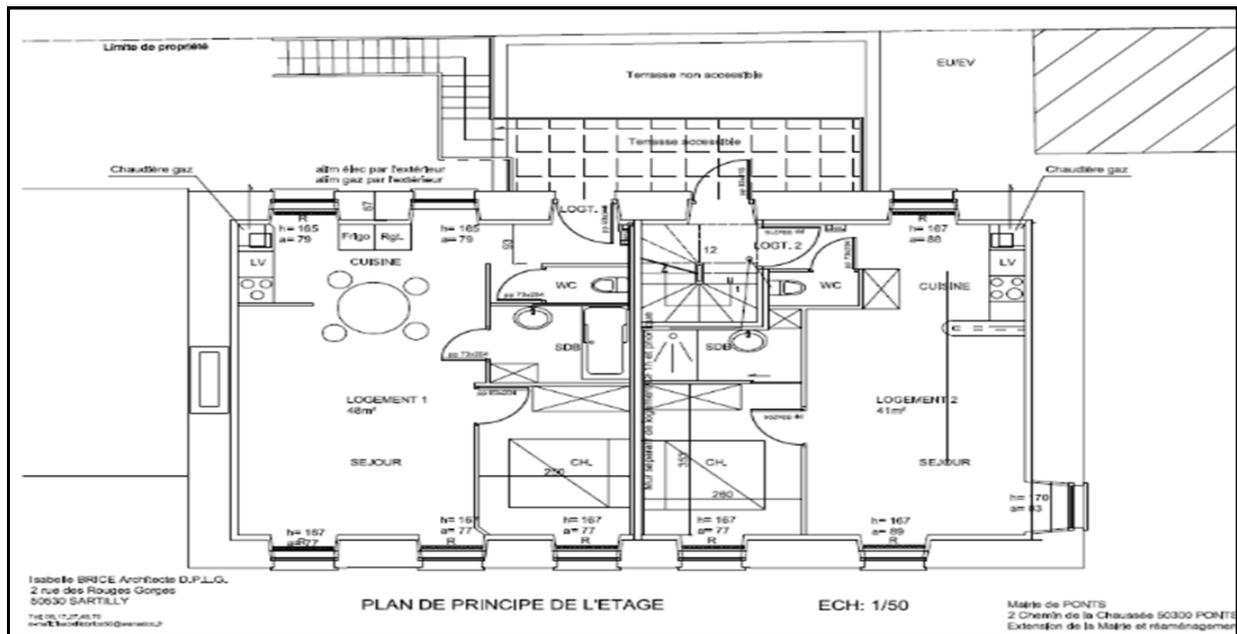
Le Maire JC. ARONDEL



DECISIONS MUNICIPALES

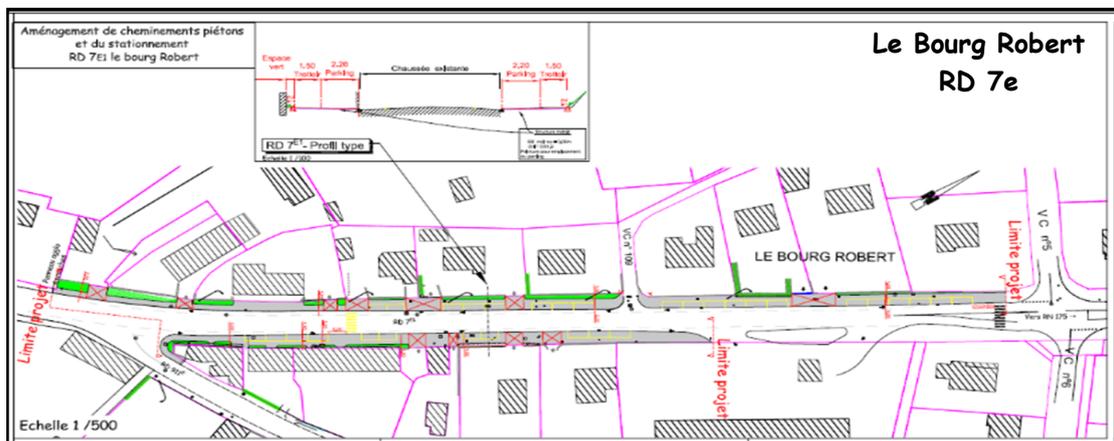
Création de logements au dessus de la mairie

Au cours de la réunion du Conseil Municipal en date du 11 octobre dernier, l'ensemble du conseil a accepté l'aménagement de logements après la réalisation du rez-de-chaussée de la mairie. Dans le cadre du Fonds d'investissement rural, notre collectivité a obtenu une aide départementale de 50% sur une estimation de 100 000 € H.T.. Ce contrat est éligible en 2019 et 2020.

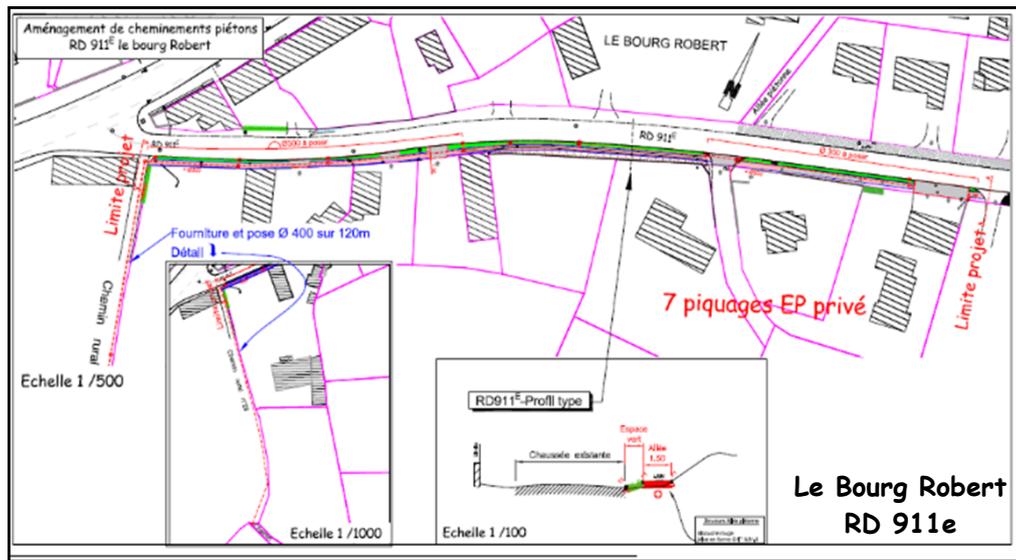


TRAVAUX COMMUNAUX ET DEPARTEMENTAUX 2019 - 2020

Aménagement piétonnier RD 911e et RD7e. Une demande de subvention « DETR » va être sollicitée auprès de Monsieur le Sous Préfet afin d'obtenir une aide pour la sécurité des riverains et l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite sur le Secteur du Bourg Robert et la Maréchallerie. Une pré-étude chiffrée a été demandée auprès des services du Conseil Départemental

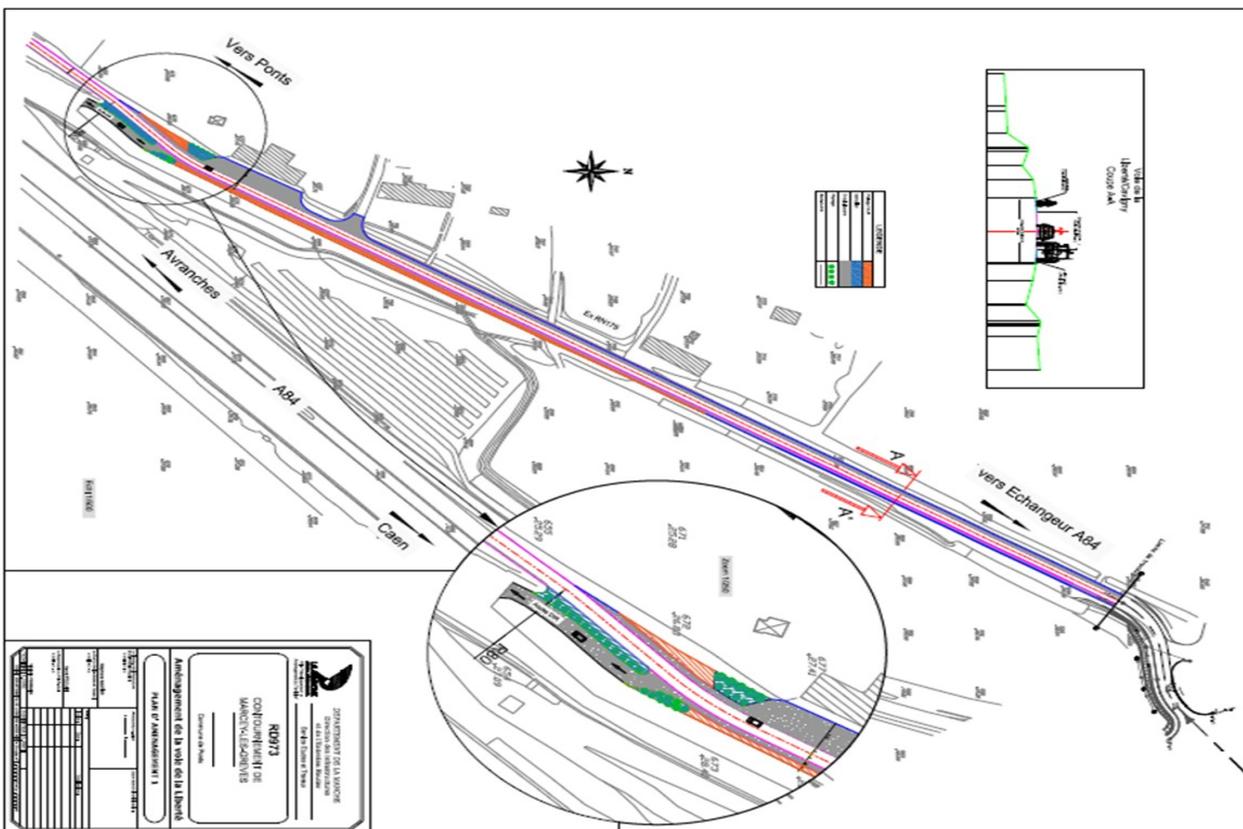


TRAVAUX DEPARTEMENTAUX ET COMMUNAUX - ANNEES 2019 - 2020



Voie de substitution à la RN 175

Dans le cadre des travaux liés à la construction de la 2 X 2 voies PONTS - GRANVILLE, le conseil municipal a accepté la restitution de la voie de Cavigny dans le domaine communal. Aussi le conseil départemental réalisera au cours de l'année 2019, la réduction de la chaussée qui sera adaptée à la circulation locale et à la protection des riverains ainsi qu'une voie piétonne à partir du Rond Point « 36 »



LISTE DES SUBVENTIONS ACCORDEES

| | | | | |
|---|--------|--|---|-----------------|
| Comice Agricole | 31.00 | | Canoë club | 31.00 |
| Anciens Combattants | 153.00 | | Croix Rouge Délégation Baie du Mont St Michel | 31.00 |
| Amicale des Médailleurs militaires | 31.00 | | Association Les P'tits Pontois | 2 500.00 |
| Coopérative Ecole Maternelle Parisy | 31.00 | | Amicale de pêcheurs à la mouche | 50.00 |
| Société de Chasse de l'Avranchin | 50.00 | | Amicale des Pêcheurs à la ligne | 50.00 |
| Concours Hippique | 31.00 | | Club Gymnastique | 31.00 |
| Club du 3ème âge | 153.00 | | ACARPA | 138.00 |
| Association des donneurs de sang | 31.00 | | Ass. Soins palliatifs du sud Manche | 100.00 |
| Ass. des Aveugles de la Manche | 31.00 | | Maison familiale et rurale Mortain | 31.00 |
| Espérance Saint Jeannaise | 31.00 | | Athlétic club Avranches | 31.00 |
| Ass. Des parents et amis d'enfants Inadaptés (APAEIA) | 31.00 | | Collège Challemel Lacour (activités sportives) | 31.00 |
| Ligue départementale contre le cancer | 107.00 | | Fonds d'aide au logement des jeunes Conseil Départemental | 141.45 |
| Comité des fêtes | 153.00 | | ADMR | 31.00 |
| Basket Avranches | 31.00 | | Fonds de solidarité logement (FSL) 0.60 € par habitant | 369.00 |
| Club Escalade | 31.00 | | TOTAL | 4 491.45 |

Le site internet de la commune vous permet de consulter toutes les délibérations du conseil municipal et de trouver facilement les renseignements dont vous avez besoin.

www.ponts.fr

mail ; mairieponts@wanadoo.fr

Tél : 02.33.58.25.39

Participation aux frais de fonctionnement des écoles 2017 - 2018

Participation école Privée Avranches

19 élèves à 508 € par élève soit..... 9 652.00 €

Participation Ecole Pomb—Tirepied

9 enfants à 679.45 € par enfant soit6 115.05 €

Participation Ecoles Avranches

43 enfants à 622 € par enfant soit26 746.00 €

Vote Taux d'imposition 2018.

Aucune augmentation n'a été pratiquée depuis l'année 2006, aussi, la collectivité de Ponts a augmenté les taux d'imposition, ce qui permettra de combler la baisse de la dotation globale de fonctionnement mise en place par le gouvernement depuis 2013.

Taux 2017 : 10,38 % Taxe d'habitation
 13,23 % Taxe Foncier bâti
 23,97 % Taxe Foncier non bâti

Taux 2018 :

| 2018 | Taxe habitation | Taxe propriété bâtie | Taxe Propriété non bâtie |
|----------------------|-----------------|----------------------|--------------------------|
| AVRANCHES | 20,65 | 25,85 | 25,79 |
| CHAVOY | 9,37 | 16,11 | 30,18 |
| LA GODEFROY | 11,01 | 12,04 | 27,87 |
| LA GOHANNIERE | 11,17 | 15,13 | 27,28 |
| LE PARC | 11,69 | 16,73 | 28,14 |
| LE VAL ST PÈRE | 11,02 | 18,26 | 35,75 |
| MARCEY LES GREVES | 13,79 | 21,22 | 34,26 |
| PONTAUBAULT | 14,06 | 19,23 | 34,02 |
| PONTS | 10,90 | 13,89 | 25,17 |
| ST BRICE | 12,49 | 16,81 | 31,54 |
| ST JEAN DE LA HAIZE | 12,6 | 14,77 | 23,06 |
| ST LOUP | 10,71 | 15,77 | 32,29 |
| ST MARTIN DES CHAMPS | 10,97 | 17,88 | 31,27 |
| ST OVIN | 13,44 | 17,13 | 38,60 |
| ST SENIER S/ AVR. | 11,24 | 13,86 | 34,81 |
| VAINS | 16,00 | 19,30 | 36,80 |

10,90 % Taxe Habitation soit : 48 799.00 euros
13,89 % Taxe Foncier bâti soit : 67 623.00 euros
25,17 % Taxe Foncier non bâti soit : 13 112.00 euros

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

LUNDI : 15 H 30 - 18 H 00

Permanence du maire de 16 h 00 à 18 h 00

MARDI : 10 H 00 - 12 H 00

Permanence du maire ou d'un adjoint ; 10 h 30 - 12 h 00

MERCREDI : 10 H 30 - 12 H 00

Permanence du 1er adjoint (Mme Guesdon) : de 10 h 00 à 12 h 00

VENDREDI : 16 H 00 - 18 H 00

Permanence du 2ème adjoint (M. Couenne) : 16 H 00 - 18 H 00

Subventions accordées aux sorties scolaires.

| | | |
|-------------------|-----------|--------------------|
| Classe de neige | 7 enfants | 560,00 euros |
| Angleterre | 6 enfants | 480,00 euros |
| Jersey | 5 enfants | 50,00 euros |
| Allemagne | 1 enfant | 35,00 euros |
| Classe découverte | 3 enfants | 240,00 euros |
| Italie | 2 enfants | 160,00 euros |
| Voyage d'études | 1 enfant | 80,00 euros |
| Espagne | 1 enfant | 80,00 euros |
| Toulouse | 1 enfant | 45,00 euros |
| | | ----- |
| TOTAL | | 1 730 euros |

Subventions fournitures scolaires pour les 40 enfants du primaire : 1 600 euros

Frais de gardiennage de l'église

Une somme de 120.97 euros est versée au prêtre assurant le gardiennage de cette église.

Demande de subvention au titre des Fonds d'investissement rural pour la création d'un chemin pédagogique de Randonnée.

Le conseil départemental est disposé à nous accompagner sur le projet pédagogique estimé à 42 000 € H.T, entre l'étang de Fumeçon et le ruisseau de la Guérinette. Ce projet concerne la création d'un sentier d'interprétation d' environ 500 mètres à flanc de coteau dans un cadre bocager. Le visiteur des lieux retiendra la mise en valeur du paysage, la protection de la biodiversité (faune et flore), le patrimoine naturel et culturel, et un parcours pédagogique.

FONDS D'INVESTISSEMENT RURAL (FIR)

Commune Périurbaine d'Avranches, PONTS, 650 habitants, a pour particularité d'être la commune qui a souffert des implantations des nouvelles voies qui apportent des nuisances sonores et des gênes au niveau de la sécurité des usagers, de la route et de l'environnement.

La commune connaît une croissance de la population en raison de la création de plusieurs lotissements et d'un projet urbain partenarial à la Maréchallerie.

Dotée de nombreux commerces, des zones d'activités de Maudon et Aubigny, la commune accueille également des équipements sociaux et de loisirs (MSA, Médecine du travail, ATMPM, et Eventpark...)

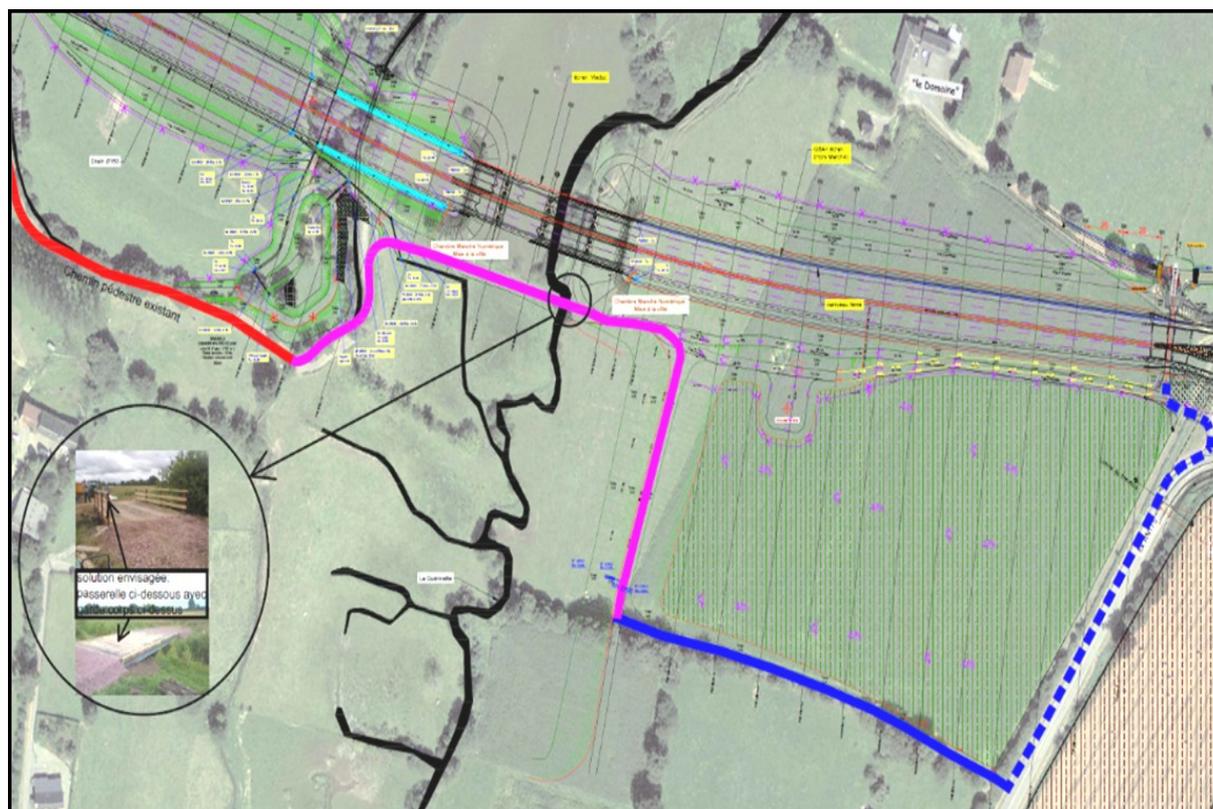
Dans une zone naturelle sensible, les élus ont également à cœur de mettre en valeur et préserver un écrin végétal accompagné de liaisons pédestres et d'une zone d'interprétation au niveau de la vallée de la Guérinette.

Aussi la commune souhaite depuis de nombreuses années mettre en place un itinéraire pédagogique en bordure de la Guérinette et du Fumeçon qui prend en compte des espaces écologiques et la préservation de la biodiversité. L'objectif est de faire connaître le site, d'informer, de sensibiliser à la fragilité de cet espace de biodiversité.

Le sentier sera pédagogique et ludique avec notamment la réalisation de plans d'interprétation.

L'opération se déroulera dans le courant du second semestre de l'année 2019 et concomitamment avec la création de haies et talus de la 2 X 2 voies.

Le montant estimatif pour la commune est de 42 000 € H.T et qui sera doté d'une aide de 50 % au titre du « Fonds d'investissement rural » du Conseil Général de la Manche.





Collecte des déchets

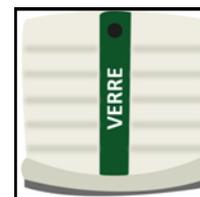
Collecte en apport volontaire :



Les ordures ménagères doivent être déposées dans des sacs noirs dans les colonnes situées sur votre commune.



Le tri sélectif et le verre doivent être déposés en vrac dans les colonnes situées sur votre commune.



Il est interdit de déposer des sacs au pied de ces colonnes.

Ces dépôts sont passibles d'une amende de 35 € à 1500 €.

L'enlèvement des dépôts peut être facturé 120 euros.

En cas de colonnes pleines ou de dysfonctionnement, n'hésitez pas à contacter le service déchets au 02.33.68.68.96 ou à l'adresse suivante : service.dechets@msm-normandie.fr

Comme vous avez pu le constater, une partie des points d'apport volontaire (Mesnardière, Fosse Cordon et la Mazurie) ont été réaménagés. Les colonnes semi-enterrées ont été remplacées par des colonnes aériennes.

Dans un premier temps, au vu des nombreux dépôts sauvages, il a été décidé de ne pas renouveler les colonnes semi-enterrées présentes initialement. L'avantage des colonnes aériennes est qu'elles sont facilement déplaçables et cela permettra de tester de nouveaux endroits si les points actuels ne sont pas jugés satisfaisants.

Pour tous les autres déchets, vous devez vous rendre en déchèterie de Saint-Jean-de-la-Haize ou de Saint-Ovin.

| | Saint-Jean-de-la-Haize Les Petites Planches | | Saint-Ovin La Paumerie | |
|----------|--|-----------------------------|---------------------------|----------------------------|
| | Hiver* | Été* | Hiver* | Été* |
| Lundi | 13h30 à 17h | 13h30 à 17h30 | 9h à 12h30 | 8h30 à 12h30 |
| Mardi | Fermée | | 9h à 12h30 | 8h30 à 12h30 |
| Mercredi | 13h30 à 17h | 13h30 à 17h30 | 9h à 12h30 | 8h30 à 12h30 |
| Jeudi | 13h30 à 17h | 13h30 à 17h30 | Fermée | |
| Vendredi | 13h30 à 17h | 13h30 à 17h30 | 9h à 12h30 | 8h30 à 12h30 |
| Samedi | 13h30 à 17h | 8h30 à 12h 30 - 14h à 17h30 | 9h à 12h30 | 8h30 à 12h30 - 14h à 17h30 |

* Hiver (15 octobre au 14 avril), été (15 avril au 14 octobre).

Les déchèteries sont fermées les jours fériés.

Le guide du tri est disponible en mairie.

Plus de renseignements sur : <https://www.consignesdetri.fr>

Emballages et papiers à RECYCLER

→ Uniquement les bouteilles, bidons et flacons en plastique

Produits alimentaires, Produits d'hygiène, Produits d'entretien, Barquettes polystyrène

Boîtes, pots et barquettes, Sacs et suremballages, Tube de dentifrice, Blisters

→ Emballages métalliques

→ Cartonnettes, briques alimentaires

Gros cartons = A déposer à la déchèterie

→ Tous les papiers

Journaux, catalogues, prospectus, Courriers, enveloppes, livres, Papiers, bloc-notes, cahiers, Sacs papier

Tous ces déchets NE SE RECYCLENT PAS = Ordures ménagères

→ Plastiques NON RECYCLABLES

Jouets, Objets divers, CD, DVD, cassettes, Pots et barquettes de jardinage, Vaisselle en plastique

→ Papiers et cartons NON RECYCLABLES

Essie-tout, Serviettes et mouchoirs, Morceaux de papiers < à 10cm, Couches

→ Restes alimentaires, divers (litière...)

BOUTEILLES, POTS ET BOCAUX EN VERRE

sans couvercles, bouchons et capsules

BOUTEILLES DE GAZ À déposer chez un revendeur de gaz

TEXTILES À déposer dans les bornes (Le Relais) www.lalibreduiti.fr

MÉDICAMENTS À RAPPORTER EN PHARMACIE

DIVERS À DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE

→ Encombrants, ferrailles, gros cartons, bidons d'huile de vidange, huiles de vidange, batteries, radiographies, pots de peinture, vaisselle, piles, ampoules, cartouches d'imprimante, déchets d'équipement électriques ou électroniques, déchets verts

Les déchets collectés sont revendus afin d'être recyclés et devenir une matière première pour fabriquer des produits recyclés. Cela évite de puiser dans nos ressources naturelles et d'enfouir des déchets qui peuvent avoir une seconde vie.

Le **verre** est repris par la société OI Manufacturing. Il est recyclable **Que deviennent les déchets triés que nous apportons aux colonnes de verre ou de tri à l'infini.** Débarrassé de ses impuretés et fondu à plus de 1500 degrés, il devient calcin et il est prêt à redevenir du verre.

Le **plastique** est repris par la société Valorplast. Les bouteilles de lait, d'eau ou les flacons de gel douche sont nettoyées puis broyées en granulés de plastique. Ces granulés sont ensuite dirigés vers des usines de recyclage de la matière plastique pour devenir de nouvelles bouteilles ou flacons plastique mais peuvent également servir de base à la création de matières synthétiques (ours en peluche, couette, siège automobile, polaire, tapis de sol...).

L'**acier** est repris par la société Alcelor Mittal, l'**aluminium** est repris par la société AFFIMET. Les boîtes de conserves, canettes de soda ou bidons de sirop sont broyés et fondus. La matière obtenue est ensuite étirée et transformée en bobine, barre ou fil d'acier ou d'aluminium. Cette nouvelle matière première est vendue aux industriels qui les transforment en nouveaux produits (canettes ou boîtes de conserves, jantes de voiture, petit outillage, mobilier urbain, cadre de vélo).

Le **papier** est repris par la société papetière UPM Chapelle Darblay. Après une phase de désencrage, les papiers sont transformés en pâte à papier et finalement en papier recyclé.

Les **cartonnettes** sont reprises par la société Revipac. Les cartonnettes suivent le même procédé que le papier et sont transformés en pâte permettant de fabriquer du carton ou des cartonnettes recyclées.

Les **briques alimentaires** sont reprises par la société Revipac. Le carton majoritaire est séparé des couches de plastique et d'aluminium. Les fibres de cellulose (carton) servent à fabriquer du papier hygiénique ou des boîtes d'œufs. Le plastique et l'aluminium sont séparés par pyrolyse et suivent le procédé de recyclage décrit ci-dessus.

Le repas des cheveux blancs



Le 09 octobre dernier a eu lieu un rendez vous incontournable : le repas des cheveux blancs.

C'est désormais une tradition où environ 85 Pontois de 65 ans et plus ont plaisir de répondre à l'invitation de la commune de Ponts afin de partager un moment de convivialité entre amis et voisins.

Après le discours de bienvenue prononcé par Mr le Maire, Mme ALLAIN Marguerite et Mr VERDIER René (doyenne et doyen de cette assemblée) ont été accueillis à la table d'honneur.

La bonne humeur régnait autour d'un bon repas préparé par l'entreprise familiale Bordais. Les membres du Conseil Municipal aidés de leurs conjointes ou conjoints ont assuré le service : merci à tous.

Les personnes malades n'ont pas été oubliées puisque des colis leur ont été livrés.

L'animation musicale a été assurée par Mr Louis BAILLEUL. Après avoir dansé, les convives se sont séparés vers 18h00 en remerciant les élus et les membres du CCAS. Le rendez-vous est pris pour le **dimanche 13 octobre 2019**.



Les Anciens Combattants



Commémoration du 11 novembre 2018

Les communes de Ponts, Saint Jean de la Haize, Plomb, Chavoy et Saint Brice se sont réunies le 18 novembre au monument aux morts de Ponts afin de célébrer le centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918.

Après avoir rendu hommage aux 94 morts tombés lors de la première guerre mondiale mais aussi à tous les morts pour la France, une minute de silence a été respectée. Les enfants de la commune ont chanté la Marseillaise avec l'assemblée des anciens combattants, élus et citoyens.

La présence des enfants a permis de mettre en avant le devoir de mémoire. La médaille de porte drapeau a été remise à Mr TUAL.



LA FRATERNITE PONTOISE

Activités 2018

Le 09 janvier, lors de l'assemblée générale, le bilan 2018 de l'association a été présenté et approuvé. Ensuite le vote nous a permis la nomination de Yolande LEBRUN au titre de Vice Présidente en remplacement de Jean Claude LETISSIER et de Christian MARTIN comme membre du bureau. L'association compte 77 adhérents.

Le 18 mars avait lieu le repas avec animation. Le 24 avril, jour du repas des adhérents, 61 personnes y ont participé dans une ambiance très chaleureuse.



Le programme initial des premiers « mardi » de chaque mois reste inchangé (goûter, marche, jeux de société et anniversaires sont fêtés chaque trimestre.)

Le 15 décembre pour le repas de Noël a eu lieu au restaurant LE FRUITIER à VILLEDIEU, 56 Participants étaient inscrits.

PROJETS 2019

- Le 08 janvier, ASSEMBLEE GENERALE
- Le 24 mars : repas avec animation ouvert à tous.
- Le 30 avril : Repas des adhérents
- Mai : Voyage prévu date non retenue
- 22 septembre : Repas avec animation

Le Président

Bernard PASTUREL

Le 23 mai, 40 personnes ont profité du voyage en car pour ROCHEFORT EN TERRE, village préféré des Français 2016 avec croisière et déjeuner sur LA VILAINE et la visite de la ROCHE BERNARD en petit train.

Le 23 septembre, repas avec animation



L'AMITIE

L'amitié, c'est savoir donner
L'amitié, c'est savoir écouter
L'amitié, c'est savoir aimer
L'amitié, c'est savoir soutenir
L'amitié, c'est savoir rire. L'amitié
c'est savoir garder des secrets.
Quelle que soit la distance
Qui nous sépare, l'amitié
Ce n'est que du bonheur

LE COMITE DES FETES

Une année se termine, le bilan est satisfaisant.

Des subventions ont été accordées :

- Fraternité Pontoise : 125 euros
- Anciens Combattants : 125 euros
- Canoë Club : 125 euros
- Les Petits Pontois : 125 euros

Activités 2018

- Le 22 avril : Chasse aux œufs, avec la participation des Petits Pontois.
- Le 17 juin : Fête communale sur la plaine hippique du Motté avec :
 - Vide Grenier (120 exposants)
 - Messe avec Pain Bénit
 - Repas champêtre
 - Stands divers
 - Des concerts étaient assurés par GERO et I SENS
- Le 20 octobre : Soirée dansante avec Lionel NAYET
- Le 16 Novembre : Repas des bénévoles.

Et pour clore l'année, nous avons organisé un marché de Noël, les 7, 8 et 9 décembre, sur la place de la Mairie avec :

- Une trentaine d'exposants
- Une vitrine de Noël à gagner
- Une patinoire synthétique
- Balade en calèche et un manège pour les enfants etc.... avec la venue du Père Noël, Mickey, Minnie et la Reine des Neiges, qui ont fait la joie des petits et des grands.

PROJETS POUR 2019

- Samedi 13 avril : Les Bodin's au Zénith de Caen
- Dimanche 14 avril : Chasse aux œufs pour les enfants
- Dimanche 16 juin : Fête champêtre
- Samedi 19 octobre : Soirée dansante.

Les réunions de préparation pour toutes ces manifestations sont ouvertes à tous.

Le Président remercie sincèrement toute l'équipe de bénévoles pour tout le travail apporté à la réalisation de toutes des manifestations, cela dans une ambiance chaleureuse permettant ainsi de mieux se connaître et de partager des moments conviviaux entre nous.

David PRIME, Président du Comité des Fêtes
Tél : 07.80.34.66.49



Repas des bénévoles



La Chasse aux oeufs



Fête Champêtre



Marché de Noël





Les P'tits Pontois



Nous sommes une quinzaine de bénévoles. C'est avec plaisir que nous vous accueillons pour nous aider lors de nos différentes manifestations.

En avril, en partenariat avec le Comité des fêtes, nous avons proposé aux enfants de la commune une **chasse aux œufs**.



Cette année avec le partenariat d'Eventpark nous avons pu organiser deux **vide-greniers puériculture**, l'un en avril, l'autre en octobre. C'est à chaque fois une quarantaine d'exposants qui ont pu vendre de nombreux articles.

Samedi 11 novembre, s'est déroulée notre **soirée annuelle**. De nombreux participants ont pu profiter d'une soirée Montagnarde. Les bénéfices de la soirée ont permis de financer en partie l'arbre de Noël des enfants.



Une fois par mois se réunissent, plusieurs personnes, pour faire travailler leur créativité autour des **fleurs**, bouquets, compositions,... La verdure est à l'honneur à chaque fois !

L'arbre de Noël de l'association a eu lieu dimanche 2 décembre. 80 enfants présents de la commune ont pu danser lors d'un bal pour enfants, avec le compositeur Didier Marest et son acolyte Hubert Francq. Les enfants ont ainsi pu rejoindre le pays du Père Noël !



C'est avec l'aide d'une subvention de la mairie, que nous avons pu profiter de ce moment de qualité. Le Père Noël a fait une halte à la salle de Ponts pour offrir à chaque enfant présent un livre et une heure de patinoire lors du marché de Noël



Nous tenons à remercier la municipalité, ainsi que les différents commerçants qui nous ont aidé sous forme de bons d'achats. (Vival, Sport & co, Caroline & Damien LENOIR, Camaïeu, Point vert, Liberté Coiff, Monbana, Fimocazelle,...)

Retenez la date du 19 mai 2019 ! L'association offre un temps convivial familial au sein des locaux d'Eventpark ! Moyennant une petite participation, les familles de Ponts pourront profiter des différentes activités de la structure.

Des questions ?! des suggestions ?!

Dates à retenir :

Mardi 22 janvier 2019 à 20h30 salle convivialité : assemblée générale

Dimanche 03 mars 2019 : vide grenier jouets/puériculture

Samedi 16 novembre 2019 : repas annuel

Dimanche 1er décembre 2019 : Arbre de Noël



lesptitspontois@gmail.com

Les P'tits Pontois

Association STRASS-PONTS'IN

L'Association STRASS-PONTS'IN créée en juin 2018 a pour objet l'organisation d'un festival de chansons françaises en septembre, chaque année, avec des artistes de renommée nationale et internationale.

En 2019, ce festival aura lieu les 13 et 14 septembre, lieu-dit « Le Bourg Robert » à Ponts. Le nom des artistes sera dévoilé très prochainement par voie de presse, de radio et d'internet, et la réservation des places se fera en 2019 chez un de nos partenaires. Merci à tous pour votre éventuelle participation.



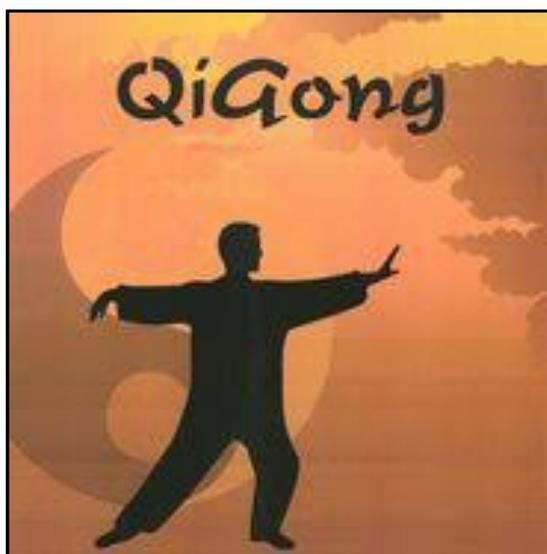
Pour récolter des fonds, l'Association organise :

- une soirée-cabaret le 26 janvier 2019, animée par Pascaline, Artiste, Salle Socioculturelle de Ponts. Réservations au 06 24 85 45 76 avant le 20 janvier 2019.



- un premier loto le **10 février 2019**, Salle socioculturelle de Ponts,
 - un deuxième le **24 février 2019**, Salle Polyvalente de Pontorson
 - et un troisième loto le **17 mars 2019**, Salle Polyvalente de Pontorson animé par J.C. Animations.
- Vente des cartes à partir de midi.** Début des lotos à 14 h. Réservations au 06 43 88 06 12 (sms conseillés) ou au 06 24 85 45 76 (sms conseillés).

- **Des partenaires financiers** seraient toujours les bienvenus, un reçu justificatif leur sera remis pour les services fiscaux.



Sans oublier les cours de Qi Gong :

- le mercredi de 14 h à 15 h et de 18 h 30 à 19 h 30, Salle Socioculturelle de Ponts
(tarifs : A la séance : 7 euros - au trimestre : 69 euros - à l'année : 180 euros)

Une démonstration des adhérents vous sera présentée le 25 mai 2019, Salle Socioculturelle de Ponts, à partir de 15 h. Venez nombreux, Entrée gratuite !

La Présidente de l'Association



AVRANCHES SPORTS LOISIRS

Gym adultes et seniors ; Gym Pilates ; Gym après cancer ;
Aquagym
Marche nordique
Danse modern-jazz et classique

Nous remercions Mr le Maire et la commune de PONTS pour la mise à disposition de la salle socioculturelle pour plusieurs de nos activités.

Pour la saison 2017 /2018, 19 enfants et adultes de la commune de Ponts faisaient partis de notre association qui comptait environ 630 adhérents. Nous sommes l'association la plus importante au nombre de licenciés du département de la Manche affilié à la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire.

Cette année le lundi de 9h30 à 11h30, 2 cours de gymnastique seniors animés par Mme Valérie Marais avec environ 60 personnes et en fin d'après midi à partir de 17h et jusqu'à 22h, 5 cours de danse Modern-jazz (4 cours enfants et 1 cours adultes).

NOUVEAUTE : le mardi de 17h45 à 18h45 un cours adultes de gym Fitness y est animé par une de nos animatrices Mme Emmanuelle Barthélémy. Il y a encore de la place et vous pouvez venir y participer.

Cette année notre Gala de Danse aura lieu les vendredi et samedi 24 et 25 mai 2019 à la salle Omnisports Michèle Vallaeys à Avranches.

Pour tous renseignements :

Courriel : asl50300@gmail.com

Présidente : Mme Thérèse Madec ; tél : 0679684032



Amicale des pêcheurs à la mouche

du SUD MANCHE

Association loi de 1901 – Agréée N° 051006102
SIEGE SOCIAL : Mairie de Ponts– 50300 PONTS

E-mail : manche.mouche@free.fr

L'AMICALE est un RASSEMBLEMENT des PÊCHEURS du SUD MANCHE, pratiquant essentiellement les TECHNIQUES de PÊCHE dite « à la MOUCHE ». Elle est plus particulièrement orientée sur la capture en RIVIERE des SALMONIDES (SAUMONS et TRUITES) mais les pêcheurs pratiquant CETTE DISCIPLINE en MER pour le BAR et autres sont les bienvenus.

Nous CONTACTER : Pascal Teurquety président 02 33 58 65 44

Christophe Périer vice Président 02 33 58 34 02

NOTRE SITE INTERNET : <http://manche.mouche.free>

E-mail: manche.mouche@free.fr

NOS OBJECTIFS :

- Nous faire mieux connaître pour REGROUPER un MAXIMUM de MOUCHEURS et développer nos activités de montage, lancer et sorties ou voyages pêche.

- En collaboration avec les AAPPMA, PROMOUVOIR ET PARTICIPER à toutes les actions en FAVEUR de ce mode pêche qui, associé à la remise à l'eau de tout ou partie des poissons capturés, intéresse de plus en plus les jeunes et les moins jeunes, et ouvre des perspectives intéressantes pour la préservation de notre patrimoine halieutique et du milieu naturel.



Les échos du club

Les effectifs sont en légère diminution. Comme l'année dernière les conditions météo ont fait que les pêcheurs n'ont pas pu exercer leur art correctement, les niveaux des rivières étant très bas. Cela nous a pas empêché d'effectuer quelques sorties en rivière et grâce à une approche de sioux de réussir notre pêche.

Nous avons participé pour la deuxième fois au festival Caramauh à Vains où nous avons pu exposer notre savoir faire. Le club vient de louer un étang privé pour notre seul usage afin pratiquer ses activités toute l'année.

Le club vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et si vous le désirez nous vous invitons à venir nous voir les mercredi à partir de 18h00 sauf pendant les fêtes de fin d'années à la salle de convivialité.

LE BUREAU

Président : Pascal TEURQUETIL
Vice Président : Christophe PERRIER
Trésorier : Jean Yves LE MENACH
Secrétaire : Alain BRAULT
Membres : Jean Claude LEGOEC, Eric REBILLON et Michel VAUGRENTE.

Le tarif de la cotisation annuelle est fixée à 25 € pour les adultes et 20 € pour les moins de 18ans.

Le Secrétaire
Brault Alain



Participation à la journée nettoyage et plantations de la commune du 17 mars 2018

ETAT CIVIL
Arrêté au 1er décembre 2018

NAISSANCES

| | | |
|--------------------------|---------------|-------------------|
| TEXIER Thyméo | le 02.02.2018 | La Grande Mazurie |
| LETOURNEUR Lyam | le 14.02.2018 | La Fosse Cordon |
| ETIENNE Manon | le 09.05.2018 | Le Jardin |
| JOSSEAUME Thomas Raphaël | le 06.06.2018 | Le Jardin |
| VAUGRENTE Shan | le 12.07.2018 | Le Clos St André |
| DELBOS-VERGER Timothée | le 15.09.2018 | Meudon |

PACS

THOMINE Nicolas et LE COLEY Julie Rue des Pommiers

DECES

| | | |
|-----------------|---------------|-------------------|
| LEBRUN Raymond | le 06.12.2017 | Aubigny |
| MORAND Albert | le 10.01.2018 | La Maréchalerie |
| MARIE Dominique | le 29.07.2018 | Le Bourg Robert |
| HOUDUSSE Odette | le 25.08.2018 | La Pâtureriez |
| GODARD Raymond | le 16.05.2018 | La Guérinière |
| LION François | le 28.08.2018 | La Grande Mazurie |

Tarifs location salle socioculturelle

| Objet de la réservation | Commune | Hors Commune |
|---|---------|--------------|
| Vin d'honneur (< 4h) | 70€ | 100€ |
| Soirées privées Week-end ou jours fériés | | |
| - 24H | 100€ | 200€ |
| - 48H | 150€ | 260€ |
| - 75H | 190€ | 320€ |
| Semaine - 24H | 80€ | 150€ |
| + charges | | |
| Exposition ou spectacle à but lucratif | | |
| - 24H | 100€ | 200€ |
| - 48H | 150€ | 260€ |
| + charges | | |
| Réunion à but non lucratif (+ réunions d'entreprises sur commune) (tarif horaire, charges comprises) | 15€ | 30€ |

Tarifs location salle de convivialité

| Objet de la réservation | Commune | Hors commune |
|---|---------------|--------------|
| Vin d'honneur (<4H) | 30€ | 60€ |
| Soirées privées Week-end ou jours fériés | | |
| - 24H | 60€ | 120€ |
| - 48H | 80€ | 140€ |
| Semaine - 24H | 40€ | 70€ |
| + charges | | |
| Réunion à but non lucratif | 15€ (forfait) | 10€ /heure |



RAPPEL POUR INFORMATION

Une participation pour fournitures scolaires de 40 euros est accordée à tous les enfants du primaire. (du CP au CM2).

Conditions de financement aux séjours pédagogiques, scolaires et activités sportives spécifiques

| | |
|---|------|
| - Participation familiale comprise entre 20 et 39 €, subvention | 10 € |
| - Participation familiale comprise entre 40 et 49 €, subvention | 20 € |
| - Participation familiale comprise entre 50 et 59 €, subvention | 25 € |
| - Participation familiale comprise entre 60 et 69 €, subvention | 30 € |
| - Participation familiale comprise entre 70 et 79 €, subvention | 35 € |
| - Participation familiale comprise entre 80 et 89 €, subvention | 40 € |
| - Participation familiale comprise entre 90 et 99 €, subvention | 45 € |
| - Participation familiale comprise entre 100 et 100 €, subvention | 50 € |
| - Participation familiale comprise entre 110 et 119 €, subvention | 55 € |
| - Participation familiale comprise entre 120 et 129 €, subvention | 60 € |
| - Participation familiale comprise entre 130 et 139 €, subvention | 65 € |
| - Participation familiale comprise entre 140 et 149 €, subvention | 70 € |
| - Participation familiale supérieure à 150 €, subvention | 80 € |

Liste des Assistantes Maternelles de la commune

| | | |
|---------------------|--------------------------|--------------------|
| DECHIPRE Gwenhaële | 10 La Paturerie | Places agréées : 4 |
| COLIN Tatiana | 02 La Grande Mazurie | Places agréées : 4 |
| CHALLIER Odile | 03 Le Jardin | Place Agréée : 1 |
| CHAUVIN Chantal | 12 Andillou | Places agréées : 4 |
| FESTOC Nelly | 7 rue de la source | Places agréées : 4 |
| LETOURNEUR Michelle | 18 Lotissement Le Jardin | Places agréées : 4 |

NOUVELLE ENTREPRISE SUR LA COMMUNE

EURL LOCRET Gaëtan.



Notre entreprise Locret Elevage concessionnaire FULLWOOD PACKO est spécialisée dans la vente, la réparation et l'installation de matériel d'élevage. Très polyvalents et expérimentés, nous pouvons répondre à de nombreuses demandes. Travail soigné, disponibilité sont les mots qui caractérisent notre entreprise. N'hésitez pas à faire appel à nos services !



Nous sommes installés à l'ancien garage COUENNE, zone d'Aubigny à PONTS 50300. Dans le magasin vous retrouverez de la plomberie, de l'électricité, de la quincaillerie et du matériel d'élevage pour tous professionnels, comme tous publics.

La Communauté d'agglomération Mt-St-Michel - Normandie

Vous êtes propriétaires d'un terrain

constructible à PONTS

Les terrains constructibles aujourd'hui ne sont pas sûrs de le rester en 2020. Les règles risquent de changer par la procédure du Plan Local d'urbanisme Intercommunal (PLUI) en cours.



Pour plus **de renseignements, nous vous invitons à vous rapprocher de la mairie.**

NOUVEAUX HABITANTS

FAITES CONNAÎTRE VOTRE CHANGEMENT DE RESIDENCE

A l'occasion de votre arrivée dans la commune ou de votre changement d'adresse à l'intérieur de celle-ci, il est indispensable de faire connaître ce changement à la Mairie

Cette formalité est primordiale pour plusieurs raisons :

- D'abord faire acte de domicile afin d'éviter d'avoir à justifier de celui-ci, par la suite, lorsque vous désirez obtenir certaines pièces : carte de déchetterie, liste des associations, bulletin municipal, etc...

- Inscription sur la liste électorale qui évite la désagréable surprise de ne pouvoir se faire inscrire au moment d'une élection et de se voir ainsi refuser la possibilité de remplir son devoir de citoyen.

- Recherche des habitants pour la remise de documents qui parviennent à la mairie , par le biais de la communauté d'agglomération d'Avranches - Mont St Michel : transports scolaire, Petite Enfance, cartes ordures ménagères, accès déchetterie ...

Pour toutes ces raisons, non exhaustives, il convient de vous présenter en mairie muni de votre carte d'identité, dès votre arrivée.

De la même façon, en vue d'effectuer certaines mutations nécessaires, il est bon de faire connaître en mairie un départ définitif de la commune

Le Maire